



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 26 octobre 2020

Les organisations syndicales CFDT – CGT – FO de l'hôpital Desgenettes viennent d'apprendre que les Hospices Civils de Lyon renoncent au transfert de l'hôpital Henry Gabrielle sur leur site.

Si ce transfert n'aurait pas dissipé les craintes des personnels de l'Hôpital d'Instruction des Armées Desgenettes (HIA) quant à leur avenir au sein de leur établissement, l'abandon de ce transfert suscite les plus grandes inquiétudes.

L'hôpital Desgenettes peut avoir une capacité hospitalière de 280 lits, aujourd'hui seule une soixantaine de lits sont ouverts. Quelle structure hospitalière peut continuer d'exister avec pareil taux d'occupation ?

Une activité hospitalière qui se concentrerait sur la médecine des forces armées au travers d'un projet médical de réhabilitation psychique et physique du militaire n'assurerait pas la pérennité de l'hôpital Desgenettes.

« *Pour que la situation délicate dans laquelle les HIA se trouvent évolue favorablement* » C'est en ces termes que Florence Parly, ministre des armées, a évoqué l'avenir des hôpitaux de Metz et Lyon lors de son discours sur l'avenir du Service de Santé des Armées le 3 octobre dernier à Bron.

Pour que la situation de l'hôpital Desgenettes évolue favorablement, les organisations syndicales CFDT – CGT – FO de l'hôpital Desgenettes exigent :

- L'arrêt de transfert des services médicaux de l'HIA Desgenettes vers les HCL et le retour des services insérés.
- L'ouverture des urgences H24.
- La réouverture des blocs opératoires et de la réanimation.
- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs en retraite par des embauches à statut.

Alors que les hôpitaux publics sont débordés, les personnels soignants épuisés, la crise sanitaire dans laquelle se trouve le pays n'exige-t-elle pas de telles mesures pour répondre aux besoins de santé publique ?